

Document pour l'élève

Soyez visibles !



FRANÇAIS
Entraînement à l'argumentation



Activité 1. La sécurité routière à vélo



1. Après avoir visionné la vidéo, prenez connaissance du texte ci-dessous.

Sur 10 accidents graves de la route, 5 se produisent en semaine et de jour, 2 en semaine et à l'aube / au crépuscule ou de nuit, 2 le week-end et de jour, et seulement 1 le week-end et de nuit. S'ils sont les moins nombreux, les accidents survenant les nuits de week-end sont cependant particulièrement lourds de conséquences. Alors que le nombre de personnes qui décèdent sur 100 victimes de dommages corporels est de 1 pour les accidents survenant en semaine et de jour, il est de 2 pour ceux qui se produisent les nuits de week-end. Cela pourrait s'expliquer notamment par le fait que les accidents survenant entre 20 h et 6 h sont dus en majorité à l'alcool et que les accidents dus à ce facteur sont souvent particulièrement graves. En journée, peu d'accidents sont liés à l'alcool.

Ainsi, le nombre d'accidents graves varie beaucoup selon le moment de la journée et le jour de la semaine. On observe deux pics entre lundi et vendredi : un petit le matin entre 6 h et 7 h et un important le soir entre 17 h et 18 h. Après 18 h, le nombre d'accidents graves diminue d'heure en heure. Cette baisse est cependant moins marquée les vendredis et samedis soir, où les accidents graves sont encore relativement fréquents jusqu'à 2 h.

Au cours des dix dernières années, le nombre d'accidents graves survenant à l'aube / au crépuscule ou de nuit a diminué plus fortement que le nombre d'accidents survenant de jour.

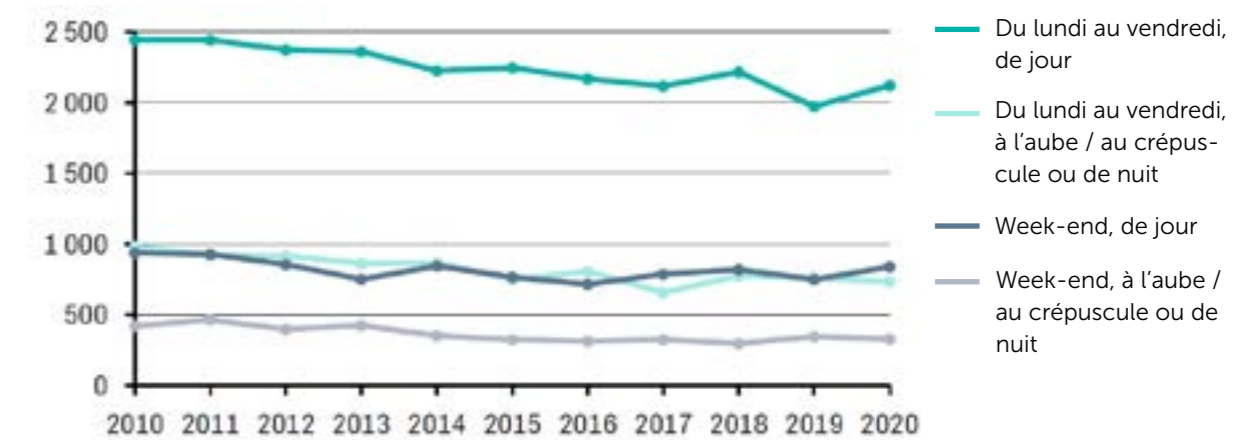
Le nombre de blessés graves parmi les cyclistes et les motocyclistes varie fortement selon le mois et est clairement lié à l'exposition, qui elle-même dépend de la température. De mai à septembre, soit durant cinq mois, les accidents graves touchent plus de motocyclistes et de cyclistes non motorisés que d'occupants de voitures de tourisme. Les accidents frappant les piétons surviennent plus fréquemment en hiver qu'en été.



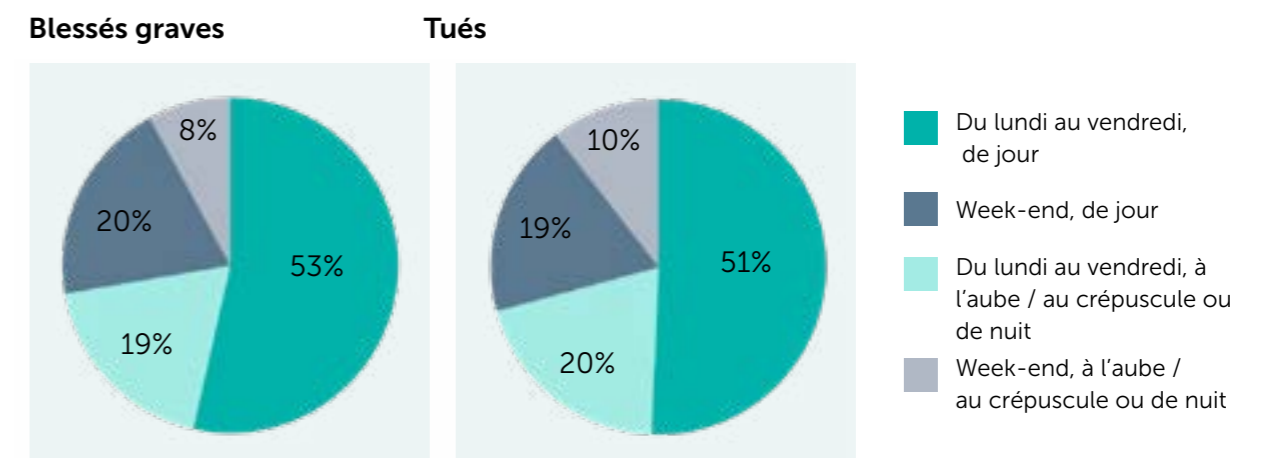
Source :

[Bureau de Prévention des Accidents \(bpa\), Rapport SINUS 2021, p. 26](#)

Évolution du nombre de victimes de dommages corporels graves selon le jour de la semaine et les conditions de lumière, 2010-2020.



Répartition des victimes de dommages corporels graves selon le jour de la semaine et les conditions de lumière, Ø 2016-2020.



Victimes de dommages corporels graves selon l'âge et l'heure, Σ 2016-2020.



Tableau 1-3: © bpa, Rapport SINUS 2021, p. 26

